

■ **COOPLOG SOCIETE COOPERATIVE POUR LA CREATION DE COOPERATIVES DE LOGEMENT**, à Genève, route de Chêne 36, c/Société Privée de Gérance. Nouvelle société coopérative. Statuts du: 21.03.2002. But: favoriser la création de coopératives d'habitation, notamment par l'achat, la construction, la gestion, la location, la mise en location de tous biens immobiliers. Prestation des associés: souscription d'une part sociale de CHF 500. Organe de publicité: FOSC et FAO. Administration: Charlet Alain, de Daillens, à Carouge (GE), président, Rigo Sylvain, de Vugelles-la-Mothe, à Coppet, vice-président, Barbier-Mueller Thierry, de et à Genève, et Metoudi Dominique, de Winterthur, à Saint-Julien-en-Genevois, F, tous avec signature collective à deux. Réviseur: Gestoval Société fiduciaire, à Carouge (GE).

Journal no 3405 du 27.03.2002
(00411866 / CH-660.0.637.002-0)